



Mémoire de TechnoMontréal
*Grappe des technologies de l'information
et des communications du Grand Montréal*

*Innovation, talents et rayonnement des technologies :
piliers de la prospérité du Québec*

Budget 2019-2020

*Présenté au ministre des Finances
dans le cadre des consultations prébudgétaires*

21 janvier 2019

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et acronymes.....	iii
Sommaire exécutif.....	iv
À propos de TechnoMontréal.....	5
Portrait de l'industrie des TIC.....	6
Recommandations et commentaires.....	7
Financement de l'innovation et soutien à la R-D.....	7
Développement des compétences et de la main-d'œuvre.....	9
Mobilisation et promotion de l'industrie des technologies du Québec.....	10
Synthèse des recommandations.....	13
Annexe : mémoires et avis de TechnoMontréal.....	14

SIGLES ET ACRONYMES

CDAE	Crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
R-D	Recherche et développement
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'industrie des TIC est un extraordinaire **moteur de productivité, de croissance, de création d'emplois et d'investissements**.

Cela étant dit, plusieurs tendances technologiques, combinées à des segments de marché en expansion, influenceront considérablement le développement des TIC dans un proche avenir.

Ces avancées nécessiteront le développement de **nouvelles expertises numériques** qui sont au cœur de la 4^e révolution industrielle. Les métiers en TIC de demain émergeront également des transformations économiques et sociales des autres secteurs d'activité du Québec, où les modèles d'affaires subissent une profonde mutation.

Pour accompagner cette évolution, TechnoMontréal invite le gouvernement du Québec à bâtir le prochain budget autour de trois piliers afin de **favoriser la transformation numérique de la société pour assurer la prospérité économique** du Québec :

LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET LE SOUTIEN À LA R-D

- Créer un programme d'investissement visant à soutenir les projets d'innovation technologiques qui présenteraient le plus grand potentiel de retombées économiques et sociales pour le Québec.
- Accroître le nombre de fournisseurs en TIC admissibles à la mesure du CDAE en abolissant, dans le prochain budget, les deux critères d'admissibilité de 75 % et 50 % et en bonifiant les activités admissibles.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- Adopter un Plan d'action pour les talents en technologies, doté d'un budget sur cinq ans, afin de répondre aux besoins d'expertises numériques des entreprises québécoises.

LA MOBILISATION ET LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE DES TECHNOLOGIES DU QUÉBEC

- Consolider les engagements et le soutien gouvernemental envers technopolys, la plus ambitieuse stratégie de mobilisation et de promotion de l'industrie des technologies du Québec, afin de hisser le Québec parmi les grandes nations numériques au monde.

À PROPOS DE TECHNO MONTRÉAL

Fondée en 2007, TechnoMontréal est la **grappe des TIC du Grand Montréal**. Cette industrie fournit **107 500 emplois** dans **5 250 établissements** et se classe parmi les plus dynamiques au monde tant au chapitre de la créativité que des technologies à la fine pointe. Organisme à but non lucratif, TechnoMontréal réunit des intervenants des secteurs privé, institutionnel et public ainsi que des associations sectorielles, et contribue significativement à la vitalité économique et sociale de la région métropolitaine de Montréal.

Mission

Sa mission est de mobiliser l'écosystème des TIC du Grand Montréal afin de mettre en œuvre des stratégies qui accélèrent l'innovation, la compétitivité, la croissance et le rayonnement de l'industrie.

Deux chantiers prioritaires

Les actions menées au sein de la grappe des TIC sont orientées autour de deux chantiers, Innovation et Rayonnement. Elles visent à combler les fossés de l'innovation entre les acteurs de l'industrie des TIC et leurs différents marchés cibles. Afin de préciser son champ d'action, la grappe concentre ses efforts sur la mobilisation et la promotion de l'industrie des TIC dans les domaines d'innovation technologique permettant de répondre aux défis de transformation des marchés « verticaux » des TIC, tels que le transport, la santé, le commerce et d'autres secteurs de l'économie aux prises avec des enjeux d'efficacité, de productivité et de compétitivité.

Chantier Innovation : vise à accroître l'impact transformationnel qu'ont les TIC sur chacun des marchés stratégiques de la métropole. Le chantier concentre ses travaux sur l'évolution des technologies « de rupture » et celles dites « de continuité », qui transformeront les modèles d'affaires des marchés priorisés par la grappe (santé, transport, commerce, etc.). Par ses axes d'intervention, ce chantier est responsable d'établir la vision de l'innovation de la grappe.

Chantier Rayonnement : vise à identifier les enjeux et promouvoir les intérêts, forces et opportunités du secteur des TIC du Grand Montréal. Ce chantier regroupe quatre instances de concertation :

- Technopolys : vise à renforcer l'image de marque et la fierté du secteur des technologies, ici et à l'international, par la mise en œuvre de la plus grande stratégie de mobilisation et de promotion de l'industrie des technologies du Québec.
- Table Talent : vise à accroître l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi en TIC du Grand Montréal. Cette table est complémentaire aux forces vives de l'écosystème ;
- Comité des politiques publiques : a pour mandat de développer les positions de l'industrie et est responsable d'identifier les grands enjeux en matière de réglementations et politiques publiques¹ ;

¹ Liste des mémoires et avis de TechnoMontréal disponible en annexe, page 13.

- Table des partenaires en TIC : réunit les principaux organismes (associations, centres de recherche et comité sectoriel) qui composent l'écosystème numérique de la métropole. Cette table vise la complémentarité des acteurs de l'industrie des TIC.

Les programmes de TechnoMontréal : en marge des deux chantiers, TechnoMontréal gère deux programmes offerts aux entreprises (Plan de Match et un programme de soutien à l'internationalisation) qui sont arrimés aux orientations « par marché » de la grappe.

PORTRAIT DE L'INDUSTRIE DES TIC

L'industrie des TIC est un extraordinaire **moteur de productivité, de croissance, de création d'emplois et d'attraction d'investissements**, et ce, au niveau mondial.

Les TIC sont un **levier essentiel de transformation** qui contribue à la vitalité et au développement de l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Au Québec, l'industrie des TIC représente l'un des plus importants secteurs de haute technologie avec **151 000 emplois, 7 530 établissements** et des revenus de plus de 31,8 milliards de dollars.

Le Grand Montréal est incontestablement le plus grand pôle en TIC au Québec :

- 11,6 milliards de dollars de PIB ;
- Taux de croissance économique deux fois plus rapide que celui du Québec dans son ensemble au cours des 10 dernières années ;
- 107 500 emplois hautement qualifiés et 5 250 entreprises, soit respectivement 72 % et 70 % du Québec ;
- 400 filiales de sociétés étrangères ;
- 87 % de PME comptant 20 employés et moins, réparties dans cinq sous-secteurs² ;
- Salaire moyen des professionnels en TIC supérieur de 16 % à celui de la région de Québec ;
- 52 % des investissements directs étrangers (697 milliards de dollars) ;
- Taux de chômage de 6,7 %, tous secteurs confondus.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, TechnoMontréal présente au ministre des Finances ses recommandations reflétant les principales préoccupations des entreprises de l'industrie des TIC du Grand Montréal.

² Édition de logiciels, services informatiques, télécommunications, fabrication et commerce de gros.

RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES

FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET SOUTIEN À LA R-D

Recommandation 1 : Créer un programme d'investissement visant à soutenir les projets d'innovation technologiques qui présenteraient le plus grand potentiel de retombées économiques et sociales pour le Québec.

En mai 2017, le gouvernement fédéral annonçait le lancement **de l'Initiative des supergrappes d'innovation**³, dotée d'un budget de 950 millions de dollars sur cinq ans, visant à soutenir un petit nombre de projets stratégiques dirigés par l'industrie.

À l'issue de la première phase du programme, une cinquantaine de propositions a été reçue, représentant au total plus de **17 milliards de dollars d'investissements**, 1 000 entreprises et 350 organismes participants de toutes les régions du Canada.

L'ensemble de ces initiatives, dont de nombreuses proviennent du Québec, a pour but de soutenir la vigueur de l'économie canadienne :

- En faisant avancer les capacités technologiques et en attirant les chercheurs de haut niveau, l'investissement et les talents ;
- En aidant les entreprises à prendre de l'expansion sur les marchés mondiaux avec de nouveaux produits, de nouveaux procédés et de nouvelles occasions de croissance ;
- En créant un avantage comparatif et une reconnaissance mondiale qui conduiront à la croissance, à la création d'emplois et au succès des entreprises d'une industrie à l'autre.

De surcroît, en 2016, TechnoMontréal a mis en place un nouveau modèle de collaboration basée sur la transversalité de l'industrie des technologies pour faire face aux défis de l'innovation et de la commercialisation. Ce modèle de collaboration multisectoriel a permis d'initier des projets d'innovation porteurs ainsi que d'accélérer les investissements privés au sein des marchés névralgiques de l'économie québécoise. À titre d'exemple, en 2018, les travaux de TechnoMontréal ont permis le démarrage de projets collaboratifs représentant des investissements de près de 400 M\$, notamment, dans les secteurs de la santé⁴ et du commerce de détail⁵.

³ Gouvernement du Canada (mai 2017). « *Le gouvernement du Canada lance une initiative historique de supergrappes qui va favoriser la création d'emplois* », communiqué de presse. En ligne :

https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2017/05/le_gouvernement_ducanadalanceuneinitiativehistoriquedesupergrapp.html

⁴ Le projet *Bien vieillir chez soi : des habitations intelligentes pour le maintien à domicile des personnes âgées dans le milieu de leur choix* est l'un des projets collaboratifs émanant du groupe stratégique TI-Santé de TechnoMontréal : <http://bienvieillirchezsoi.tech/>

⁵ Le *Centre québécois d'innovation en commerce* est l'un des projets collaboratifs émanant du groupe stratégique TI-Commerce : <https://www.cqic.ca/fr/>

Au-delà de ces retombées économiques et sociales, le programme de supergrappes et le modèle de collaboration multisectoriel de TechnoMontréal ont surtout permis de créer un **momentum au sein de l'industrie**. Ainsi, les entreprises, qu'il s'agisse de *startups*, de PME ou de grandes sociétés, y ont vu l'opportunité de se tourner vers la collaboration avec d'autres secteurs d'activité, l'innovation ouverte et les partenariats avec des centres de recherche, des établissements d'enseignement (collèges, universités) et d'autres écosystèmes d'innovation.

En ce sens, afin de stimuler les investissements privés en transformation numérique, TechnoMontréal encourage le gouvernement du Québec à créer un programme d'accélération des investissements à l'innovation alloué aux projets à fort leadership technologique initié au sein des grappes industrielles et réalisés en collaboration avec les entreprises en technologie, les institutions académiques, les centres de recherches et les acteurs des marchés visés.

Un engagement gouvernemental au sein des projets d'innovations émanant de l'industrie et centré sur les besoins des usagers permettrait d'accélérer l'innovation, les investissements privés et la commercialisation des innovations ayant des impacts économiques et sociaux importants.

Cet engagement doit se traduire par la création d'un **programme d'accélération des investissements à l'innovation de 200 millions de dollars**, en sus des initiatives actuelles du gouvernement, dans les projets démontrant un leadership technologique fort.

Recommandation 2 : Accroître le nombre de fournisseurs en TIC admissibles à la mesure du CDAE en abolissant, dans le prochain budget, les deux critères d'admissibilité de 75 % et 50 % et en bonifiant les activités admissibles.

Les entreprises en TIC sont des **partenaires incontournables de l'innovation** au Québec.

En 2014, TechnoMontréal a démontré que parmi les mesures de soutien à l'innovation, le CDAE engendrait plus de **380 millions de dollars de retombées** directes et indirectes pour l'économie québécoise⁶ et contribuait à la **création de plus de 12 000 emplois** au total.

En outre, ce crédit d'impôt rapportait environ 460 millions de dollars en recettes fiscales au gouvernement, soit un excédent net de près de 170 millions. Étant donné que le coût de cette mesure s'élevait à quelque 290 millions de dollars, l'analyse concluait ainsi à un **rendement net avoisinant 57 %** pour les finances publiques de l'État.

Malgré ces statistiques encourageantes, la part de ce crédit d'impôt de développement des affaires électroniques dans le chiffre d'affaires en entreprises en TIC est passée de 7 % en 2013 à seulement 2 % en 2015⁷.

⁶ TechnoMontréal (oct. 2014). « Pour innover et bâtir un Québec numérique et prospère : conjuguer innovation, mesures fiscales et développement économique », mémoire, page 11. En ligne : http://www.technomontreal.com/sites/default/files/TM%20-%20M%C3%A9moire%20fiscalit%C3%A9_20oct2014.pdf

⁷ AQT (août 2016). « Baromètre de la compétitivité des entreprises en technologies de l'information et des communications », rapport, 32 pages.

Afin de maximiser les retombées du CDAE, TechnoMontréal demande au gouvernement d'abolir, dans le prochain budget, les deux critères d'admissibilité de 75 % et 50 %⁸ et d'inclure les activités de télécommunications par fil et sans fil (sauf par satellite) associées au code SCIAN 517310. Ce changement permettrait ainsi de faire en sorte que le CDAE s'applique aux fournisseurs en TIC ayant des activités admissibles en la matière, indépendamment de leurs taux d'activité.

TechnoMontréal souhaite faire part au gouvernement de sa volonté de procéder à une mise à jour de l'évaluation des retombées fiscales du CDAE et du crédit d'impôt remboursable pour la recherche scientifique et le développement expérimental réalisé en 2014.

Par-delà des retombées fiscales pour le gouvernement, les mesures fiscales, telles que le CDAE, ont des impacts directs sur la capacité d'innovation des entreprises, des universités et centres de recherche. Dans cette course mondiale de l'innovation, être attractif ne suffit pas. Il faut être en tête de peloton des innovations qui forgeront les TIC de demain qui seront accélérées par un assouplissement des critères d'admissibilité du CDAE permettant à un plus grand nombre d'entreprises d'en bénéficier.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Recommandation 3 : Adopter un Plan d'action pour les talents en technologies, doté d'un budget sur cinq ans, afin de répondre aux besoins d'expertises numériques des entreprises québécoises.

Avec **151 000 emplois au Québec**, dont 72 % sont localisés dans le Grand Montréal, l'industrie des TIC repose sur le talent. Preuve s'il en faut, au cours des dix dernières années, ce secteur a enregistré une **croissance de l'emploi dans le Grand Montréal deux fois supérieure à celle enregistrée dans l'ensemble du Québec** ; croissance qui devrait selon toute vraisemblance se poursuivre au cours des prochaines années.

En effet, plusieurs tendances technologiques, combinées à des segments de marché en expansion, influenceront considérablement le développement des TIC dans un proche avenir. Ainsi, le commerce électronique, l'industrie des jeux vidéo, les technologies financières, la mobilité, les objets connectés, l'infonuagique, la cybersécurité, les données massives, l'intelligence artificielle ou encore le manufacturier avancé sont quelques-uns des facteurs qui favoriseront la croissance et la création d'emplois en TIC au Québec.

Ces avancées technologiques nécessiteront le **développement de nouvelles expertises numériques** qui sont au cœur de la 4^e révolution industrielle. Les métiers en TIC de demain émergeront également des transformations économiques et sociales des autres secteurs d'activité du Québec, où les modèles d'affaires subissent une profonde mutation. Pour accompagner cette évolution, les professions en TIC deviennent de plus en plus transversales à tel point, qu'aujourd'hui, **plus d'un professionnel en TIC sur deux (52 %) occupe un emploi dans une entreprise située en dehors l'industrie des TIC** : administration, services publics et

⁸ Pour être admissible au CDAE, une entreprise doit démontrer qu'au moins 75 % de ses activités sont des activités du secteur des TI et qu'au moins 50 % font partie des codes SCIAN 541514, 541515, 511211, 511212, et, à certaines conditions, 561320 et 561330.

soins de santé, fabrication industrielle, finance et assurance, services scientifiques et ingénierie, etc.

Certaines professions connaissent d'ores et déjà une demande accrue de la part de ces entreprises ce qui se traduit par des tensions en termes d'accès aux talents stratégiques et d'adéquation formation-emploi. Rappelons que chaque année, environ 6 500 emplois en TI sont à combler au Québec. Parmi ceux-ci, les employeurs recherchent plus particulièrement des spécialistes chevronnés, possédant de 5 à 7 années d'expérience, pour occuper des postes d'analyste en sécurité informatique, de gestionnaire de projets TI, de programmeur / développeur applicatif, d'architecte de données et de scientifique de données, etc.

Pour répondre à ces enjeux, TechnoMontréal recommande au gouvernement d'adopter un ambitieux **Plan d'action pour les talents en technologies** afin de répondre dès maintenant aux enjeux de main-d'œuvre internes de nos entreprises en offrant un coffre d'outil de mesures flexibles et adaptées à la réalité du marché et de préparer au mieux la relève en TIC. Ce plan, doté d'un budget sur cinq ans, permettra d'assurer le développement des compétences tout au long de la vie, d'accroître le bassin de travailleurs disponibles, de sensibiliser dès le plus jeune âge au STEM⁹, de s'assurer que l'offre de formation initiale postsecondaire réponde aux besoins futurs de compétences et d'agir sur l'attraction et la rétention des talents stratégiques pour les entreprises et le Québec.

TechnoMontréal souhaite faire part au gouvernement de sa volonté de consulter dès 2019 l'industrie des technologies du Grand Montréal afin de procéder à l'élaboration d'un plan d'action pour faire face aux différents enjeux de la main-d'œuvre. TechnoMontréal souhaite assurer sa pleine collaboration au gouvernement afin d'agir en complémentarité et d'assurer des retombées concrètes de cette démarche nécessaire à la vitalité du secteur des technologies et de l'économie québécoise dans son ensemble.

MOBILISATION ET PROMOTION DE L'INDUSTRIE DES TECHNOLOGIES DU QUÉBEC

Recommandation 4 : Consolider les engagements et le soutien gouvernemental envers technopolys, la plus ambitieuse stratégie de mobilisation et de promotion de l'industrie des technologies du Québec, afin de hisser le Québec parmi les grandes nations numériques mondiales

En 2017, au terme d'une démarche de planification participative rigoureuse, initiative de TechnoMontréal et de ses partenaires, le chantier Promotion de l'industrie des technologies a vu le jour, et a créé le projet Technopolys, soit la plus ambitieuse stratégie de mobilisation et de promotion de l'industrie des technologies du Québec. D'ici 2022, les partenaires de technopolys souhaitent :

- Générer un grand sentiment de fierté des divers publics visés pour le secteur des TIC du Québec;
- Une connaissance accrue de sa contribution essentielle à l'économie du Québec, à l'écosystème de l'innovation et au bien-être de ses citoyens;

⁹ Abréviation anglaise pour « Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques ».

- Une consolidation des engagements et du soutien gouvernemental;
- Une valorisation des carrières en TIC et des programmes d'enseignement y conduisant;
- Une valorisation de l'entrepreneuriat;
- Un accroissement de son intégration dans les secteurs clefs de l'économie.

Nous assistons à un véritable projet de société visant une reconnaissance internationale du Québec comme bastion d'innovation numérique à l'image des grandes capitales numériques à travers le monde (Barcelone, Londres, New York, Paris, San Francisco, Singapour, Tel Aviv, Tokyo, etc.). La compétition est vive dans le secteur des technologies et, dans cette course mondiale, **le *statu quo* équivaut à reculer**. Pour gagner et nous démarquer au sein de cette économie sans frontière, nous devons adopter des stratégies ambitieuses. Il est donc impératif que le Québec se dote d'une **image de marque rassembleuse capable de soutenir la mobilisation et la promotion du secteur des technologies**.

Cette grande initiative née d'un besoin réel de l'industrie a inspiré en moins de dix-huit mois **plus de 500 entreprises¹⁰, universités et associations** qui se sont rassemblées pour imaginer et lancer « technopolys¹¹ », le mouvement de mobilisation pour la croissance et le rayonnement de l'industrie des technologies québécoises.

Le succès de cette démarche repose sur la mobilisation sans précédent des joueurs de l'industrie autour d'objectifs ambitieux communs étayés au sein d'un plan d'action sur 5 ans qui repose sur 5 orientations et 13 initiatives :

- **Orientation 1** : Fierté et mobilisation de l'industrie
- **Orientation 2** : Reconnaissance des actions et investissements publics
- **Orientation 4** : Reconnaissance québécoise de l'industrie
- **Orientation 5** : Internationalisation de l'industrie

En 2018, le gouvernement du Québec a inscrit ce mouvement dans la Stratégie numérique du Québec¹² comme l'une des composantes qui contribuera à l'accroissement, par le numérique, de la présence des entreprises et des organisations québécoises sur les marchés québécois et mondiaux. Le premier pas a été posé, maintenant, il faut être plus ambitieux et embrasser largement le mouvement technopolys, un moteur sans précédent de mobilisation et de fierté collective des bâtisseurs de l'avenir du Québec.

¹⁰ Partenaire de technopolys, site internet, <https://technopolys.ca/partenaires/>

¹¹ technopolys (sept. 2017). « *technopolys : Prenez part à la plus ambitieuse stratégie de promotion de l'industrie des technologies du Québec* », communiqué de presse. En ligne : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/technopolys--prenez-part-a-la-plus-ambitieuse-strategie-de-promotion-de-lindustrie-des-technologies-du-quebec-645763043.html>

¹² Stratégie numérique du Québec, site Web. Consulté le 14 fév. 2018 : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/economie_numerique/sommaire-dynamique/strategie-numerique-du-quebec.html

Le mouvement demande au gouvernement de **consolider ses engagements et son soutien envers technopolys**, pour les quatre prochaines années, afin de lui permettre de passer à la vitesse supérieure et hisser le Québec parmi les grandes nations numériques au monde. À titre de comparaison, en novembre 2013, le label French Tech a bénéficié d'un appui financier du gouvernement français à la hauteur de 200 millions d'euros pour structurer un réseau de métropoles rassemblant Paris et 13 autres écosystèmes régionaux d'innovation.

Le Québec pourra ainsi voir naître sa première grande stratégie de promotion de l'industrie des technologies du Québec grâce à la synergie des collaborations privées, publiques et institutionnelles. Mobilisons-nous, déployons ce plan ambitieux dans un maximum de régions du Québec, attirons les meilleurs talents et propulsons nos entreprises en forte croissance à l'international!

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Créer un programme d'investissement visant à soutenir les projets d'innovation technologiques qui présenteraient le plus grand potentiel de retombées économiques et sociales pour le Québec.

Recommandation 2 : Accroître le nombre de fournisseurs en TIC admissibles à la mesure du CDAE en abolissant, dans le prochain budget, les deux critères d'admissibilité de 75 % et 50 % et en bonifiant les activités admissibles.

Recommandation 3 : Adopter un Plan d'action pour les talents en technologies, doté d'un budget sur cinq ans, afin de répondre aux besoins d'expertises numériques des entreprises québécoises.

Recommandation 4 : Consolider les engagements et le soutien gouvernemental envers technopolys, la plus ambitieuse stratégie de mobilisation et de promotion de l'industrie des technologies du Québec, afin de hisser le Québec parmi les grandes nations numériques mondiales.

ANNEXE : MÉMOIRES ET AVIS DE TECHNO MONTRÉAL

TechnoMontréal (sept. 2017). « *Les ressources informationnelles au gouvernement : un pas de plus pour une gouvernance et gestion accrues* », mémoire, 14 pages. En ligne : http://www.technomontreal.com/sites/default/files/TM_memoire_LGGRI_vfinale_26sept2017.pdf

TechnoMontréal (juin 2017). « *Renégociation de l'ALENA : principaux enjeux pour l'industrie des TIC* », rapport, 21 pages. En ligne : http://www.technomontreal.com/sites/default/files/Rapport_sondage_ALENA.pdf

TechnoMontréal (sept. 2016). « *Neutralité et compétence en TIC : clés du succès pour l'AMP* », mémoire, 20 pages. En ligne : http://technomontreal.com/sites/default/files/TM_memoire_commentaires_AMP_v7.pdf

TechnoMontréal (déc. 2015). « *Commentaires portant sur le projet de règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* », mémoire, 11 pages. En ligne : http://technomontreal.com/sites/default/files/M%C3%A9moire_Commentaires_ReglementTI.pdf

TechnoMontréal (mars 2015). « *Consultation sur le projet de règlement sur les contrats de technologies de l'information des organismes publics* », mémoire, 9 pages. En ligne : http://technomontreal.com/sites/default/files/TM-M%C3%A9moire-Consultations%20Contrats%20TI_20mars2015.pdf

TechnoMontréal (fév. 2014). « *Budget 2014-2015 : mémoire présenté du ministre des Finances et de l'Économie du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires* », mémoire, 11 pages. En ligne : <http://www.technomontreal.com/sites/default/files/TechnoMontr%C3%A9al%20-%20M%C3%A9moire%20-%20Consultations%20pr%C3%A9bud-13fev2014.pdf>